

Université de Bourgogne

**Ecole doctorale
"Gestion, économie, formation",**

Observatoire de l'étudiant

Georges Solaux.

Stéphane Louvet

**Le point de vue des doctorants
sur leurs conditions de vie à l'université de Bourgogne.**

Novembre 2000.

La pratique classique pour organiser la formation est de type administratif, réglementaire et impersonnel. Sans aborder ici les fondements et les justifications de la politique éducative, celle-ci prend généralement la forme de dispositifs et de modes d'organisation qui sont mis en place pour le bien collectif et que les personnels sont invités à faire fonctionner. Tout se passe comme s'il y avait une primauté de l'organisation sur les individus considérés comme des agents et non comme des acteurs ayant des intérêts et des comportements. Par rapport à cette pratique commune, des variantes sont envisageables dès lors que l'on place les acteurs au centre des décisions d'organisation à prendre et à mettre en oeuvre. C'est ce à quoi s'attache le travail qui suit.

L'importance relative prise par les effectifs de troisième cycle, la création des écoles doctorales et l'extension de leurs missions, ont amené l'université de Bourgogne à se doter de projets de formations doctorales reposant sur une plus juste appréciation des besoins. Il a donc été décidé au cours de l'année universitaire 1999-2000 de construire un outil susceptible d'apprécier la situation des doctorants, en vue de définir leurs besoins. Cet outil a pris la forme d'un questionnaire d'enquête qui, diffusé en avril 2000, a fait l'objet des traitements qui suivent. Ce texte s'inscrit dans le cadre de la définition des politiques de formation. Il s'agit en effet de mettre en place une évaluation destinée d'une part, à disposer d'une représentation de l'opinion des doctorants sur les moyens qui sont mis à leur disposition, et d'autre part, à recueillir les souhaits d'évolution en matière de moyens à mettre à disposition. Cette évaluation a donc pour objectif final de justifier, si possible de hiérarchiser, les choix d'allocations de ressources et de moyens des formations doctorales.

La présentation des résultats sera réalisée en trois points, la définition du contexte, de la problématique et de la méthodologie retenue (I), une analyse des réponses obtenues destinée à préciser les représentations des doctorants relativement aux formations offertes (II), une synthèse hiérarchisée des points essentiels à développer dans les politiques à mettre en oeuvre (III).

I - Contexte, problématique et méthodologie.

I-1. Le contexte.

Le contexte de la réflexion entreprise sur les études doctorales peut être caractérisé par trois éléments, l'importance quantitative prise par le public de troisième cycle dans les effectifs étudiants, la création des écoles doctorales en 1992, et les données produites par les enquêtes de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante).

I-11. L'évolution des effectifs étudiants inscrits en université.

Effectifs/années France	1979-1980	1989-1990	1999-2000	Variation 1990/2000
Effectifs totaux	850 000	1 105 000	1 398 000	+ 26 %
Effectifs 3 ^{ème} cycle.	121 000	168 414	210 570	+ 25 %
Part du 3 ^{ème} cycle par rapport aux effectifs universitaires.	14,2 %	15,24 %	15,06 %	

Si la progression des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur au niveau national connaît actuellement une stagnation, on peut noter que l'augmentation au cours des dix dernières années a été très sensible. Les effectifs totaux inscrits dans les universités françaises, ainsi que les effectifs inscrits en 3^{ème} cycle ont progressé de 25%. On dénombre plus de 200 000 étudiants en 3^{ème} cycle.

Au niveau de l'université de Bourgogne, en 1999-2000, 2 660 étudiants sont inscrits en troisième cycle (dont environ 900 doctorants) sur un effectif total de 26 800 étudiants. L'université compte 27 DEA accueillant environ 500 étudiants. En 99-2000, 177 thèses ont été soutenues selon la répartition suivante par école doctorale :

1999 - 2000	DSP	GEF	LIS	IMON	Carnot	SVS	Hors éc	Total
Nombre de thèses soutenues.	15	32	25	14	31	56	4	177

I-12. Les écoles doctorales.

L'augmentation des effectifs de troisième cycle, et au sein de ceux –ci des effectifs de doctorants, a mis en évidence la nécessité d'une prise en charge plus spécifique de ce public. Par ailleurs, entre 1985 et 1990 tout un ensemble de réflexions ont été développées sur le thème de la pénurie de l'encadrement scientifique, notamment dans le secteur privé. Il s'agissait alors d'imaginer des solutions de formations susceptibles d'alimenter le niveau cadre supérieur scientifique et technique. C'est dans ce contexte que furent créés les formations d'ingénieurs par apprentissage et formation continue du type I'TII et les IUP. La conception relative aux études doctorales évolua de telle sorte que les docteurs furent davantage perçus comme susceptibles d'intégrer de manière plus systématique le niveau cadre supérieur (complémentairement aux ingénieurs), et la thèse fut davantage conçue comme une professionnalisation scientifique et technique que comme une formation destinée à n'alimenter que la recherche entendue dans son sens le plus classique. Il s'est

agi de passer d'une conception des formations doctorales fondée sur l'articulation de la formation à la recherche par la recherche et "pour" la recherche, à une conception fondée sur l'articulation de la formation à la recherche par la recherche pour l'emploi scientifique et technique de haut niveau.

La progression des effectifs et cette évolution de la conception des études doctorales ont conduit le ministère de l'Éducation nationale à créer les écoles doctorales. L'Arrêté du 30 mars 1992 modifié par celui du 21 juin 1999 précise que les études doctorales sont une formation à et par la recherche, qui peut être accomplie en formation initiale ou continue. La formation doctorale qui débouche sur la thèse, est préparée de préférence au sein d'écoles doctorales reconnues dans le cadre de contrats quadriennaux de développement de la recherche et des études doctorales conclu entre le ministère de l'Éducation nationale et les établissements d'enseignement supérieur, après consultation de leur conseil scientifique. Les écoles doctorales associent les équipes d'enseignement intervenant dans la préparation d'un ou plusieurs DEA d'un même ensemble disciplinaire ou pluridisciplinaire, ainsi que les équipes associées, jeunes équipes et équipes d'accueil de doctorants travaillant dans cet ensemble ».

Les missions confiées aux écoles doctorales concernent essentiellement la mise en place de réunions interdisciplinaires, le renforcement de la communication entre les étudiants, l'information des doctorants sur les diverses possibilités de soutien auxquelles ils sont susceptibles de postuler, un soutien aux doctorants dans la limite des moyens disponibles pour compléter ce que leur apportent les équipes d'accueil. Dans la conception des écoles doctorales c'est dans l'introduction de la pluridisciplinarité que réside l'évolution essentielle, les études doctorales devenant plus générales elles élargissent le spectre des emplois possibles aux emplois de l'encadrement. Plus récemment il a été décidé de faire des écoles doctorales un maillon de plus en plus important dans le processus de décision conduisant aux allocations de bourses de DEA et d'allocations de recherche en vue de la thèse.

Ces missions initiales ont été complétées par la diffusion de chartes des thèses conçues soit à l'initiative des établissements soit à l'initiative du ministère. Il y est précisé (texte ministériel du 6 août 1998) que la thèse est une étape de réalisation de projet personnel et professionnel, étape pour laquelle le directeur de thèse et l'école doivent s'efforcer d'obtenir les financements nécessaires à la recherche. Des formations complémentaires doivent être offertes au doctorant, qui est pleinement intégré dans son unité ou laboratoire d'accueil, qui lui donne accès aux mêmes facilités que les chercheurs titulaires pour accomplir son travail. Les membres de l'équipe d'accueil doivent exiger le respect des règles relatives à la vie collective et à la déontologie scientifique. Il est conseillé aux directeurs de thèses de limiter le nombre de doctorants à encadrer afin de faire preuve du maximum de disponibilité. Antérieurement à ces recommandations données par le ministère, l'université de Bourgogne avait élaboré sa propre charte des thèses (9 juin 1997) en insistant sur la responsabilité du directeur de thèse au niveau des publications à encourager en cours de thèse afin de valoriser au maximum le travail de recherche.

L'université de Bourgogne compte six écoles doctorales : droit et sciences politiques (DSP), gestion, économie, formation (GEF), lettres, images, sociétés (LIS), images et modélisation des objets naturels (IMON), mathématiques, physique et chimie (Carnot), sciences de la vie et de la santé (SVS). Une « mission écoles doctorales » a été installée en vue de dynamiser l'ensemble des actions mises à disposition des doctorants.

I-13. Les enquêtes de l'OVE.

L'OVE a conduit en 1997 une enquête sur les conditions de vie des étudiants¹ dont les principaux résultats sont présentés sous quatre chapitres traitant successivement de la vie matérielle, du coût de la vie étudiante, des conditions d'études et des parcours universitaires. Bien que les doctorants ne fassent pas l'objet d'analyses systématiques de la part de l'OVE, le travail qui suit n'a pas pour objectif de reproduire le questionnaire de l'OVE en l'appliquant aux doctorants. Il s'agit dans une perspective de complémentarité de tenter de cerner les spécificités des conditions de vie et de travail de cette population en vue d'identifier des pistes d'actions susceptibles d'améliorer les conditions qui leur sont faites au sein de l'université. Un certain nombre de connaissances produites par l'OVE, sur les caractéristiques individuelles des étudiants, les composantes de leur vie matérielle, sur la hiérarchie des filières et des spécialités, sur les variables explicatives des conditions de vie ont fondé la réflexion préalable à la définition du questionnaire utilisé dans le présent travail.

Au nombre de celles-ci retenons classiquement l'origine sociale des étudiants qui "joue fondamentalement : 1 / sur la probabilité très inégale d'accès à l'enseignement supérieur ; 2 / sur la probabilité très inégale d'accès aux différents secteurs (types d'études) de l'enseignement supérieur ; et 3 / sur la probabilité tout aussi inégale de mener des études longues (ibid. page 242 à 247)". Liée à l'origine sociale des étudiants, mais aussi à l'environnement universitaire, retenons que "la vie matérielle n'impose pas seulement des limites pratiques à l'activité studieuse ; elle intervient moralement dans les études par la détermination implicite de ce qui occupe, et donc de ce qui importe, de ce qui a valeur parce que cela vaut qu'on s'y applique, qu'on y consacre du temps, de l'attention et de l'effort (ibid. page 11)". La vie matérielle du doctorant peut être appréhendée sur le plan privé mais aussi au niveau des conditions de travail offertes par l'université. Le revenu ainsi que le jugement porté sur les supports techniques mis à disposition par l'université seront testés par le questionnaire.

En intégrant comme variable explicative l'appartenance aux différentes écoles doctorales, ou plus finement à certains champs disciplinaires, nous tenterons de conforter l'idée qu'en troisième cycle (peut-être encore plus que dans les deux premiers cycles) "le type d'études suivies est, pour les aspects des pratiques universitaires qui nous intéressent, de loin la variable la plus déterminante... De ce point de vue le type d'études constitue une variable synthétique, subsumant un grand nombre de propriétés ou de traits distinctifs... Le différents types d'études n'accueillent pas n'importe quel étudiant du point de vue du passé scolaire (série du baccalauréat, mention au baccalauréat) et de l'origine sociale et, d'autre part il existe des traditions pédagogiques et disciplinaires plus ou moins anciennement constituées ... Les différents types d'études inégaux dans l'ordre de la légitimité scolaire et de la rentabilité socioprofessionnelle, ne sont cependant pas taillés dans la même étoffe : ils ne sont pas de même nature, ils ne s'organisent pas de la même manière, leurs savoirs et leurs modes d'appropriation des savoirs sont différents... ". Aussi, s'agira-t-il de mettre en évidence des profils d'étudiants différant en fonction du type d'études mais aussi en fonction des conditions de travail qui leur sont faites (types d'études et conditions matérielles de travail étant par ailleurs doute fortement liés). Les différents types d'études sont en effet "producteurs de styles de travail scolaire différents et, au delà, de styles d'existence très

¹Grignon.C., Les conditions de vie des étudiants. Enquête OVE 1997., PUF Paris 2000

différents... (ibid. page 374 à 380)".

I-2. Problématique.

L'objectif essentiel de ce travail consistant à mieux appréhender les conditions de vie des étudiants afin de permettre aux écoles doctorales de jouer de manière plus efficace leur rôle, le questionnaire tente de saisir les conditions de vie et de travail des doctorants dans le cadre des services qui leur sont offerts par l'université et plus particulièrement par les écoles doctorales et leurs composantes. Une analyse des conditions de vie d'une population peut être réalisée de manière globale ou selon certains critères prédéfinis. Compte tenu de la spécificité de la population étudiée, et de l'existence de textes (écoles doctorales et charte des thèses par exemple) prévoyant le cadre formel et général des conditions de vie et de travail de cette population, la problématique d'analyse et le contenu du questionnement à développer sont partiellement définis en fonction de ces textes.

Le doctorant est un étudiant très particulier. Il est âgé, il a effectué ses choix fondamentaux d'orientation scolaire et universitaire, il est tout à la fois en période de gestion de son projet professionnel, en formation académique, et en période d'insertion sociale dans un collectif de recherche (lorsque les laboratoires d'accueil existent). Cet ensemble de données peut être résumé dans la formule : il se forme à la recherche, par la recherche. C'est la formation académique la plus élevée de la hiérarchie universitaire, mais c'est une formation dont la base repose aussi sur une formation par la pratique, celle de la pratique de la recherche. Cette formation particulière est finalement relativement proche de la situation qui est faite aux apprentis engagés dans des formations professionnelles artisanales classiques qui alternent périodes de formations théoriques et stages en entreprises, à ceci près que le doctorant dans le cadre de sa pratique doit produire des connaissances alors que l'apprenti traditionnel est davantage limité à la reproduction de modèles en vue de productions matérielles. Mais le doctorant n'est-il pas lui aussi "modelé" par son environnement de recherche ? Par son encadrement ? Même si l'on peut admettre que les tâches réalisées par les doctorants et par les apprentis sont par nature différentes, on peut aussi admettre que la distinction entre les différentes formes d'apprentissage n'est pas aussi aisée qu'il y paraît, et peut-être n'y a-t-il plus à ce niveau qu'une différence de degré ?

De ce fait, la formation à la recherche, par la recherche pour l'emploi scientifique et technique de haut niveau, constitue en elle-même l'articulation de deux dimensions apparemment contradictoires. La formation à la recherche suppose une formation, des formateurs, un encadrement généralement constitué du directeur de recherche, des équipes d'accueil qui ont entre autres missions de participer à cet encadrement, des laboratoires de recherche compris comme ensembles de moyens et de ressources mis à disposition de l'apprenti chercheur, des écoles doctorales et plus généralement des moyens que l'université met spécifiquement à disposition de ce public. La formation à la recherche suppose un environnement social qui encadre, c'est à dire qui définit les limites en deçà et au delà desquelles une pratique de recherche ne correspond plus à ce qui est attendu "par le milieu" de la recherche. Il y a dans la formation des doctorants, comme dans toute formation professionnelle, une socialisation professionnelle par l'acceptation progressive de normes de travail. Ces normes sont définies par le "milieu" de la recherche le plus immédiatement proche lors des séminaires organisés par le laboratoire d'accueil, lors de la définition des programmes de recherche du laboratoire de rattachement présentés à l'habilitation du CNRS ou lors des contrats quadriennaux de l'université. Dans un horizon plus éloigné, les critères de publication des revues scientifiques spécialisées et à comité de lecture, les critères

d'appréciation des commissions de spécialistes du Conseil national des universités, les attentes des laboratoires de recherche des grandes entreprises ou des grands établissements constituent des éléments structurants du milieu et du doctorant. Si le doctorant n'est pas immédiatement confronté à ces critères, il l'est par procuration de son directeur de recherche, qui lui, y est directement confronté dans la gestion de son itinéraire de recherche, dans la recherche de ses crédits de recherche, et dans la gestion de sa carrière. Le directeur de recherche et l'environnement professionnel du doctorant sont des collectifs de travail porteurs de valeurs et de normes qui, lorsqu'elles sont lisibles par le doctorant (mais n'est-ce pas là l'une des missions premières du directeur de recherche que de les rendre lisibles?), contribuent à son intégration sociale et professionnelle.

Cependant, la formation des doctorants passe aussi, et peut-être surtout, par une formation "par" la recherche, autrement dit une formation qui repose essentiellement sur la capacité de mettre en oeuvre de manière autonome des pratiques de recherche. Se former par la recherche c'est confronter des centres d'intérêts personnels avec des programmes de recherche collectivement définis par les équipes des laboratoires de recherche, les intégrer, se conformer aux conditions de temps, de méthode, de références théoriques communément partagées par l'équipe du laboratoire de rattachement tout en apportant quelque chose de nouveau. La formation par la recherche suppose la mise en oeuvre individuelle d'une recherche qui trouve son sens dans le programme collectif et qui en retour donnera aussi du sens à ce programme. C'est progressivement transformer et améliorer, par la pratique, et pendant la période des deux à quatre années de doctorant, les savoirs et savoir faire acquis lors des parcours initiatiques organisés par les mémoires de maîtrise et de DEA en compétences professionnelles. Mais c'est aussi par l'objectif de production des connaissances, faire progresser la pratique de recherche au moyen des progrès accomplis dans le champ théorique. Il y a enrichissement mutuel des deux pôles que représentent théorie et pratique, les progrès de l'un ayant nécessairement des conséquences sur l'organisation et le niveau de l'autre.

Le doctorant peut en fait se trouver confronté à deux types d'encadrement, l'encadrement collectif qui passe par le laboratoire de rattachement, l'encadrement plus individuel du directeur de recherche. Il est possible qu'en fonction des champs disciplinaires et des traditions académiques dont ceux-ci sont porteurs, l'encadrement relève plutôt du mode collectif ou plutôt du mode individuel. Ce dernier mode est aussi le plus traditionnel, le doctorant étant alors essentiellement et pratiquement exclusivement encadré par son directeur de recherche. L'encadrement collectif, plus récent, parce que davantage lié à l'existence de laboratoires et à la création des écoles doctorales amène le doctorant à diversifier les points de vue et sans doute à relativiser l'unique perspective définie par son directeur de recherche. Dans les deux cas il y a cependant socialisation, le modèle traditionnel implique la présence du modèle identificatoire du directeur de recherche dont l'étudiant retient les modèles de comportements et d'attitudes, les modèles théoriques d'analyse. Le modèle collectif met en présence une pluralité de modèles à côté du modèle dominant du directeur de recherche. On peut faire l'hypothèse que les études de lettres et les études de droit, plus anciennes dans l'organisation universitaire sont davantage organisées autour de l'individualisation de l'encadrement alors que les études scientifiques sont davantage inscrites dans le collectif.

Au delà de ces deux formes de socialisation dominantes, la formation doctorale est enfin une préparation partielle, une sensibilisation au métier d'enseignant. Bon nombre des doctorants sont sollicités pour participer (aux), et progressivement encadrer les travaux dirigés organisés pour les

étudiants des premier et second cycles de leur département de rattachement. D'autres ont sollicité et obtenu un poste d'ATER qui les conduit à assurer .. heures d'enseignement dans l'année. Les allocataires de recherche peuvent obtenir en sus de leur allocation un contrat de moniteur... Parallèlement à l'apprentissage de la recherche se développe ainsi une initiation à l'enseignement. Le doctorant est ici confronté à deux collectifs de travail nouveau : le monde des étudiant auquel il appartient toujours mais dont il s'éloigne de plus en plus, le monde des enseignants dont il tend à se rapprocher progressivement. Par cette activité éminemment sociale qu'est l'enseignement, le doctorant est amené, en changeant de rôle, à adopter progressivement un nouveau statut.

I – 3. Méthodologie.

Concernant cet encadrement plus ou moins collectif, les entretiens préalables à la définition du questionnaires montrent que les acteurs concernés conçoivent les laboratoires de rattachement comme des ensembles de ressources matérielles par les supports technologiques et documentaires qu'ils offrent aux doctorants, mais aussi comme des ensembles de ressources humaines par les équipes qui font vivre ces mêmes laboratoires. Au niveau de l'encadrement des directeurs de recherche trois axes se dégagent : ils aident le doctorant dans sa recherche sur le plan théorique et méthodologique, ils interviennent dans la valorisation de la recherche conduite par le doctorant, ils apportent une aide plus personnalisée en fonction des difficultés rencontrées par le doctorant.

Le choix d'enquête retenu repose sur l'objectif de saisir les représentations des doctorants relativement à leurs conditions de vie et de travail. Il s'agit donc davantage de recueillir des opinions, des jugements que de mettre en place une observation et/ou une mesure directes de pratiques de vie. Les conditions de vie et de travail à analyser ont été définies sur la base des missions formellement assignées aux écoles doctorales et aux structures d'accueil de doctorants, sur la base des travaux de l'OVE, et sur la base du rôle et du statut du doctorant ci-dessus esquissés. Le questionnaire d'enquête a été confectionné à la suite d'entretiens informels préalables avec des doctorants, des chercheurs et des enseignant-chercheurs. Le questionnaire élaboré a ensuite été testé auprès de doctorants relevant de champs disciplinaires différents. Cathy PERRET, Ingénieur d'études au CA CEREQ, a participé à l'ensemble de cette élaboration. Il comprend une partie destinée à cerner les caractéristiques socio-démographiques de la population (caractéristiques individuelles, revenu, emploi, études antérieures), une partie centrée sur les conditions matérielles de travail et de recherche, une partie sur l'encadrement de la recherche (écoles doctorales, laboratoires, directeurs de recherche...). Il est tenté d'appréhender l'opinion du doctorant sur l'ensemble de ces secteurs en ayant comme objectif essentiel de mesurer les obstacles (à) ou les facteurs facilitant l'intégration dans le collectif de recherche (aspects socialisation professionnelle et encadrement de la recherche), la recherche proprement dite (la formation à et par la recherche), et la représentation des perspectives d'avenir des doctorants (la conduite du projet professionnel).

II - Les représentations des doctorants.

Les 932 doctorants de l'université ont été destinataires du questionnaire en mai 2000 afin de laisser la possibilité aux doctorants nouvellement inscrits de répondre en disposant d'une expérience d'une année universitaire. Après relance 525 étudiants ont répondu soit 57 %. L'échantillon final obtenu présentait des caractéristiques très proches de la population totale globale. Il a été néanmoins décidé de procéder à une pondération de manière à corriger les quelques biais de sélection des répondants. Le redressement a essentiellement été effectué sur la base de variables telles que le sexe, l'âge, l'école doctorale de rattachement...

II-1. Les caractéristiques socio-démographiques des doctorants.

Les doctorants sont en moyenne âgés de 31 ans. La part des hommes s'élève à 55% alors que sur l'effectif total des étudiants de l'université ce pourcentage est de 43%. La part des femmes et l'âge moyen des doctorants varient selon les écoles doctorales : si les femmes représentent 54 % des effectifs de LIS elles ne sont que 30 % à Carnot. Les plus jeunes sont massivement présents en école Carnot. On peut mesurer l'effet de l'interaction âge/sexe au fait que la population de Carnot est à la fois la plus jeune et la plus masculine. La moitié de la population est mariée ou vit maritalement, et dans la moitié de ces cas (soit un quart des doctorants) avec un enfant à charge, et avec un conjoint qui travaille dans 75% des cas. La composition socioculturelle de la population a été appréciée à l'aide de la profession des parents. 40% des pères des doctorants sont classés dans la catégorie des cadres supérieurs, professions libérales et professions intellectuelles supérieures. Dans les trois quarts des cas la mère est (ou a été) salariée. La sur représentation de la catégorie "cadres" dans les études doctorales est cependant moins forte que dans la population des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou de l'ensemble des études médicales (données nationales). En effet, si un fils de cadre a 8 fois plus de chances d'intégrer les études doctorales qu'un fils d'ouvrier à l'université de Bourgogne, il a 17 fois plus de chances que ce même fils d'ouvrier d'intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles, et 21 fois plus de chances d'intégrer les études médicales (toutes années et spécialités confondues, données nationales).

L'exploitation des réponses relatives au revenu et à l'emploi permet de préciser que sur la totalité de l'échantillon 22 % des doctorants, soit ne bénéficient d'aucun financement, soit ne perçoivent que des salaires irréguliers de vacances. 9% de l'échantillon, quelle que soit l'année de thèse n'a jamais rien perçu. Cette situation varie fortement en fonction de l'école doctorale : 7% des doctorants de Carnot se déclarent sans salaire contre 38% des doctorants de LIS. Plus du quart des répondants bénéficient d'une allocation de recherche ou d'un poste d'ATER, les autres bénéficient de bourses ou de crédits issus de contrats de recherche. Le salaire mensuel moyen des 400 doctorants qui déclarent bénéficier d'un revenu s'élève en moyenne à 8418 F. La médiane se situe à 7 400F. A ce niveau déjà le salaire mensuel moyen des femmes est nettement inférieur à celui des hommes 7873F contre 8851F.

Le passé scolaire des doctorants montre qu'il s'agit d'étudiants qui ont capitalisé des niveaux d'excellence depuis l'enseignement secondaire. 54% des doctorants sont titulaires d'un baccalauréat scientifique (les scientifiques représentent 25% des bacheliers toutes séries confondues et 48% des bacheliers généraux) ; 3,3% sont titulaires d'un baccalauréat ne relevant pas de l'enseignement général. 14% ont obtenu une mention bien ou très bien au baccalauréat, 35% une mention assez bien. 9% de la population a obtenu le baccalauréat après épreuves orales

de contrôle alors que dans la population des bacheliers ce pourcentage s'élève à 30%. Il existe donc un effet baccalauréat sur la probabilité de s'inscrire un jour en thèse : "les hiérarchies de l'enseignement secondaire et les limitations qui en résultent continuent à produire leurs effets bien après que l'élève ait quitté le lycée²". Notons enfin que 55% des doctorants a obtenu une mention bien ou très bien au DEA.

Caractéristiques %		DSP	GEF	LIS	IMON	Carnot	SVS	Total
Sexe	Hommes	50	50	46	71	70	50	55
	Femmes	50	50	54	29	30	50	45
Age au 31/03/2000		31	31	34	30	27	30	31
PCS du père	Cadre	45	36	42	34	40	41	40
	Ouvrier	17	17	9	6	9	13	12
Bac mention TB, B		7	10	22	14	18	12	14
% de sans revenu		20	14	28	21	7	14	18
% mariés/marital		56	49	54	50	40	42	50
% étrangers		14	17	18	20	6	8	14
Total répondants		78	79	126	49	63	123	525 (1)

Tableau 1 : Synthèse sur les caractéristiques personnelles des doctorants.

Note de lecture : sur 100 doctorants inscrits en DSP, 20 ne disposent pas de revenu, l'âge moyen est 31 ans.

(1) dont 7 doctorants hors école doctorale

Ce tableau de synthèse permet de noter des oppositions assez fortes en fonction des écoles doctorales. On peut en particulier noter les différences de composition sociale entre LIS et Carnot : cette dernière école étant davantage composée de jeunes doctorants massivement de sexe masculin, vivant moins sous statut marital, bénéficiant de davantage de financement pour leur recherche et accueillant moins d'étrangers.

II-2. Les conditions de travail des doctorants et les laboratoires d'accueil.

Les deux tiers des doctorants déclarent disposer de locaux pour conduire leur recherche dans les laboratoires d'accueil. 46% des doctorants fréquentent le laboratoire tous les jours et y effectuent leur recherche (près de 90% des doctorants scientifiques contre moins de 10% des étudiants des disciplines littéraires et juridiques). Inversement 40% fréquentent le laboratoire moins d'une fois par mois et 14% jamais. La fréquentation du laboratoire et la conduite de la recherche au sein de celui-ci est très liée à l'école doctorale de rattachement. Les laboratoires mettent à disposition des doctorants des moyens de recherche importants. Sur ce plan, les jugements portés sur l'existence et la qualité des matériels informatiques et documentaires sont nettement positifs. Au nombre des regrets exprimés, les doctorants notent la limitation des crédits en matière d'achats d'ouvrages ou de publications, et seulement la moitié des doctorants dispose d'une adresse électronique à l'université, les doctorants scientifiques bénéficiant ici d'un net avantage.

²Grignon, C., (2000), Les conditions de vie des étudiants. PUF, Paris. p 451.

Les laboratoires %		DSP	GEF	LIS	IMON	Carnot	SVS	Total
Passe	Tous les jours	9	31	6	80	84	82	46
	Jamais	23	8	37	4	1,2	0	14
Organisent des séminaires		59	96	88	91	96	72	82
J'y participe (1)		32	72	59	77	81	82	69
C'est mon lieu de thèse		4	26	4	89	89	89	47
J'y dispose d'informatique		73	96	62	97	97	88	83
D'une adresse électro perso		15	59	23	77	88	53	49
De locaux doctorants		61	64	52	71	79	63	64

Tableau 2 : Ce dont disposent les doctorants dans leur laboratoire de rattachement exprimé en % de répondants (questions : 18, 19, 19b, 20, 21, 22, 23).

Mode de lecture : 9% des doctorants DSP passent au laboratoire tous les jours ; 64% de l'ensemble des doctorants disposent de locaux spécifiques.

(1) 32% de ceux qui ont répondu oui à l'organisation des séminaires.

Au delà de la mise à disposition de matériels les laboratoires constituent des communautés, parfois des équipes, qui représentent l'un des vecteurs essentiels de la socialisation professionnelle des doctorants et de leur intégration au milieu de la recherche. L'analyse des réponses apportées par ces derniers tend à montrer que l'intégration au milieu est un processus, une construction progressive. En effet, la moitié a le sentiment de faire partie d'une équipe de recherche, et si le quart a le sentiment qu'un statut de doctorant existe, les trois quarts qui restent souhaitent qu'une réflexion soit engagée pour le définir. Ce statut provisoire, en construction, est clairement apparent dans le fait que les trois quarts des répondants ont le sentiment d'être apprenti-chercheurs, et en étant considérés comme tels, d'être exploités par le laboratoire. Même si seulement un quart des répondants déclarent ne même pas être considérés comme apprenti-chercheurs, il est important de focaliser notre attention sur l'expression de leur ressenti. Parmi ce quart, certains regrettent la distance qui sépare le doctorant des enseignants chercheurs ("certains sont hautains de par leur statut et leur ancienneté", "je n'ai aucun contact avec mon directeur de thèse depuis deux ans", "il faut être intime avec tel prof..."), d'autres pensent que la reconnaissance passe nécessairement par une appartenance statutaire ("les doctorants non allocataires n'existent pas", "je suis considéré comme chercheur seulement depuis que je suis ATER", "le statut de moniteur m'a beaucoup plus apporté que celui d'apprenti-chercheur", "pas de véritable statut social"), Un autre ensemble exprime un sentiment profond de solitude ("je travaille seul", "j'ai l'impression que mon travail n'intéresse personne", "je suis seule avec de graves problèmes financiers", "totalement négligé"), ou un sentiment d'exploitation ("nous sommes de la chair à laboratoire", "exploité"). Enfin la participation aux instances de décision du laboratoire est souhaitée ("pas de participation régulière aux réunions", "considéré comme une main d'œuvre bon marché, très bon pour les basses tâches...", "nos décisions ne pèsent pas lourd", "mon labo n'inclut pas les doctorants dans un travail d'équipe global").

L'intégration se mesure aussi à la connaissance que le doctorant a de sa structure d'accueil et de sa participation aux activités du laboratoire. Concernant les échanges organisés par le laboratoire 82% connaissent le programme de recherche du laboratoire et les programmes de séminaires. Parmi ceux-ci les deux tiers y participent ; 50% déclarent que des échanges spécifiques sont organisés entre les doctorants par le laboratoire d'accueil, les trois quarts en tirent bénéfice. Il faut noter que les jugements très positifs portés par les doctorants sur ces échanges relèvent d'échanges disciplinaires.

Insertion sociale au labo	DSP	GEF	LIS	IMON	Carnot	SVS	Total
Sentiment appartenance à l'équipe	24	46	25	78	84	81	54
Il existe un statut doctorant	14	22	16	49	26	27	24
Ce statut doit être réfléchi	75	75	77	84	63	67	73
Je connais les axes de recherche du labo	63	85	65	97	100	98	83
Des échanges entre doctorants sont organisés	27	65	62	55	58	49	53
Au labo l'encadrement des doctorants une priorité	40	54	38	58	60	59	51

Tableau 3 : sentiment d'insertion dans l'équipe du laboratoire de rattachement (questions : 25, 26, 26b, 28, 29, 44).

Mode de lecture : 24% des doctorants DSP ont le sentiment d'appartenir à une équipe.

II-3. Les écoles doctorales.

Si les écoles doctorales semblent connues des doctorants, cette connaissance demeure floue. En effet, si 80% des doctorants déclarent connaître le nom de leur école doctorale de rattachement, 25% de ceux-ci commettent une erreur lorsqu'il leur est demandé de l'exprimer, ce sont donc 60% des doctorants seulement qui connaissent l'intitulé de l'école de rattachement. 40% (des 80% qui disent connaître le nom de leur école) connaissent leur représentant étudiant au sein du conseil d'école, 80% (des 80% qui disent connaître le nom de leur école) disent être invités à des activités organisées par leur école de rattachement.

58% de la totalité de l'échantillon ont déjà participé aux activités de formation complémentaire organisées par les écoles doctorales (séminaires, colloques, conférences...). Relativement aux missions des écoles doctorales, 80% de ceux-ci jugent positivement les apports interdisciplinaires. Sur le plan matériel, la moitié des doctorants connaît les possibilités de soutien apportées par les écoles. Parmi ces activités il apparaît que ce sont les financements directs et individualisés qui soient les plus appréciés. Par ordre décroissant d'importance sont cités : les financements de participation à colloque, d'aide à l'achat de matériel informatique et de livres, de bourses de stages.

Connaissance de l'école doctorale	DSP	GEF	LIS	IMON	Carnot	SVS	total
Nom du représentant étudiant au conseil	28	57	16	81	68	18	40
Je suis invité aux réunions Organisées par l'école	85	92	86	61	62	85	80
J'y participe	60	71	62	87	79	53	65
Je connais les possibilités d'aide prévues par l'école	50	58	44	49	22	49	45

Tableau 4 : connaissance et participation aux activités de l'école doctorale (questions : 31, 34, 34b, 38).

Mode de lecture : 85% des doctorants DSP déclarent avoir été invités à des réunions organisées par le directeur de l'école doctorale.

II - 4 Les directeurs de thèse (ou directeurs de recherche).

Plus des trois quarts des doctorants (77%) présentent le directeur de recherche comme étant leur principal soutien de travail, et se déclarent satisfaits de l'accueil (86%) et de la disponibilité intellectuelle (75%) de celui-ci. Les deux tiers apprécient l'aide du directeur de recherche dans les champs théoriques et méthodologiques. Ces pourcentages de satisfaction chutent à 50% lorsque sont évoquées la disponibilité en temps du directeur de recherche, et son aide à la valorisation de la recherche par la participation à colloques, et par les publications. Moins du tiers déclarent rencontrer sa compréhension pour leur situation matérielle et pour la recherche d'emploi. Les jugements portés les doctorants sur leur directeur de recherche varient sensiblement en fonction de l'école doctorale de rattachement. Cette variation est assez systématiquement inversée par rapport aux jugements portés sur les laboratoires et leurs équipes. Ce sont ici les doctorants des disciplines juridiques et des disciplines littéraires qui expriment les degrés de satisfaction les plus élevés à l'égard de leur directeur de recherche au niveau de sa disponibilité et de son aide théorique ou méthodologique. Au niveau de la valorisation de la recherche les doctorants SVS et Carnot semblent les plus satisfaits.

Avis sur le directeur de thèse	DSP	GEF	LIS	IMON	Carnot	SVS	total
C'est lui qui m'apporte le plus dans ma recherche	87	86	80	66	70	70	77
Qualité de son accueil	90	87	91	77	87	83	87
Disponibilité intellectuelle	86	83	88	70	80	72	81
Disponibilité en temps	67	56	59	28	59	45	53
Apport théorique	72	67	66	59	67	66	66
Apport méthodologique	70	63	66	62	60	54	62
Aide pour colloques (1)	50 (17)	65 (21)	54 (9)	58 (12)	69(10)	62(4)	59(11)
Aides pour publications (1)	43 (28)	62(16)	41(23)	62(11)	74(4)	64(6)	58(15)
Pour recherche d'emploi (1)	42 (44)	52(47)	39(44)	42 (40)	41 (38)	36 (37)	43(41)

Tableau 5 : Avis sur l'encadrement du directeur de thèse, les pourcentages sont calculés sur la somme des très satisfaits ou satisfaits (questions : 43, 45).

Mode de lecture : 90% des doctorants de DSP sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité de l'accueil de leur directeur de thèse.

(1) les doctorants disposaient de la possibilité, s'ils le souhaitent, de choisir comme réponse "sans objet". Cette possibilité de réponse leur a été donnée afin de permettre à ceux qui pensaient que la question ne les concernait pas ou ne concernait pas le public visé par la question. Dans le cas qui nous intéresse ici, le public visé est le directeur de thèse, et l'on constate que de nombreux doctorants, contrairement aux autres questions, choisissent la réponse "sans objet" pour les item concernant l'aide apportée par le directeur de thèse au niveau de la valorisation de la recherche (colloques et publications) ou pour la recherche d'emploi. **Tout se passe comme si de nombreux doctorants considéraient qu'il n'est pas du rôle du directeur de thèse de se préoccuper de ces sujets.** Il faut lire les trois lignes du tableau de la manière suivante : les chiffres sans parenthèses représentent le % des satisfaits et très satisfaits en excluant de l'échantillon ceux qui choisissent "sans objet". Les chiffres entre parenthèses représentent les % de ceux qui choisissent "sans objet" sur la totalité de l'échantillon.

II - 5. Les perspectives d'avenir des doctorants.

Les trois quarts disent avoir construit un projet professionnel, et les trois quarts de ceux-ci l'avaient fait avant l'inscription en thèse. La moitié se destine à un emploi d'enseignant-chercheur, et le quart à un emploi de chercheur. 80% connaissent les doctoriales et 21% y ont participé en étant satisfaits de leur organisation. Un peu plus du tiers trouve cette manifestation utile en vue de la recherche d'emploi pour des emplois dans le secteur privé. 87% souhaiteraient des apports sur des emplois autres que ceux du privé, et en particulier sur des emplois de la recherche, et de l'enseignement. La connaissance de l'insertion des doctorants, et en particulier du pourcentage de ceux qui parviennent à obtenir un emploi de chercheur ou d'enseignant chercheur, permettrait d'insister sur l'importance de la participation aux actions destinées à diversifier l'emploi des doctorants. Il y a sans doute un gros travail à effectuer de ce point de vue en particulier dans les écoles doctorales dont le débouché qui semblait jusqu'à ce jour privilégié se situait dans l'enseignement ou la recherche publique.

	J'ai un projet professionnel	Il était construit avant la thèse	Je connais les doctoriales	J'y ai participé
DSP	81	85	77	10
GEF	74	74	83	13
LIS	77	84	61	17
IMON	80	82	89	16
Carnot	72	58	88	31
SVS	74	64	83	32
Total	75	75	79	21

II – 6. La place des femmes dans la population des doctorants.

Les analyses réalisées permettent d'observer des différences d'appréciation entre les doctorants et les doctorantes. Bien que l'effet sexe soit vraisemblablement lié à l'effet école doctorale du fait de la composition fortement sexuée des écoles doctorales (70% de doctorants à Carnot pour 46% en lettres) il est possible de noter que les doctorantes sont moins présentes dans les laboratoires et s'y sentent moins bien intégrées aux équipes de recherche. Les appréciations portées sur le directeur de thèse par les doctorantes sont proches de celles qui sont exprimées par les doctorants sauf dans le champ de la valorisation de la recherche où elles expriment des sentiments plus nuancés. Rappelons à ce niveau que les femmes représentent le tiers des enseignants chercheurs de l'université, et que un professeur sur sept est une femme.

Les laboratoires %		H	F
Passe	Tous les jours	50	42
	Jamais	11	17
C'est mon lieu de thèse		52	42
D'une adresse électro perso		55	43
De locaux doctorants		70	57
Insertion sociale au labo %			
Sentiment appartenance à l'équipe		62	45
Je suis considéré comme apprenti chercheur		78	66
Au labo l'encadrement des doctorants une priorité		57	44
Avis sur le directeur de thèse			
C'est lui qui m'apporte le plus dans ma recherche		78	76
Qualité de son accueil		88	86
Disponibilité intellectuelle		80	82
Disponibilité en temps		52	55
Apport théorique		68	67
Apport méthodologique		66	57
Aide pour colloques		59	43
Aides pour publications		53	42
Pour recherche d'emploi		27	21

II – 6. Traitement analytique des données.

Nous avons déjà noté au cours de l'analyse descriptive des réponses au questionnaire que certaines variables étaient susceptibles d'être liées entre elles et rendaient de ce fait la lecture et la compréhension des données difficile. Après avoir noté par exemple que la population de certaines écoles doctorales étaient plutôt de sexe masculin ou plutôt de sexe féminin, et lorsqu'on observe des différences entre les écoles doctorales, faut-il attribuer ces différences à l'appartenance à une école doctorale plutôt qu'à une autre, ou bien faut-il attribuer cette différence à la composition sexuée des écoles ? Supposons par exemple que l'on note une

différence entre les taux de satisfaction exprimés par les doctorants des écoles Carnot et LIS sur le directeur de thèse, avec des taux nettement plus élevés de satisfaction dans l'école LIS. A quoi attribuer cette différence ? Est-ce un effet de l'école et de l'encadrement de l'école ou bien est-ce plutôt un effet de la composition sexuée des écoles, les doctorantes exprimant des opinions systématiquement différentes de celles des doctorants ? Pour différencier l'effet des variables explicatives (l'appartenance à une école et l'effet sexe) sur la variable expliquée (la probabilité d'être satisfait ou non de l'encadrement) il faut alors utiliser des techniques de modélisation qui permettent de « mesurer » l'effet net d'une variable, les autres étant maintenues constantes. Ces techniques permettent de mesurer l'intensité de l'effet net d'une variable (le sexe) sur la variable expliquée (la probabilité d'exprimer sa satisfaction), les autres variables étant maintenues constantes (à école doctorale donnée, à année d'inscription en thèse donnée...). En outre, il est possible de déterminer si l'intensité de l'effet est significative, autrement dit si une telle intensité de liaison entre la variable explicative (le sexe) et la variable expliquée (la probabilité de se déclarer satisfait) risque de se produire au hasard (elle exercerait alors un effet aléatoire et ne serait significative), ou si elle exerce un effet systématique (elle est alors significative).

Dans le tableau qui suit, sont regroupées cinq modélisations qui visent à expliquer les probabilités d'exprimer la satisfaction des ressources documentaires (modèle 1), informatiques et de locaux (modèle 2) mis à disposition par le laboratoire de rattachement, la probabilité de se déclarer plutôt intégré dans l'équipe du laboratoire de rattachement (modèle 3), d'être satisfait ou très satisfait de son directeur de thèse (modèle 4), et d'avoir déjà pensé abandonner la thèse. Pour chacun des modèles deux colonnes permettent d'apprécier l'intensité des liaisons observées entre les variables explicatives et la variable expliquée, la colonne « coeff » fait apparaître la valeur du coefficient de liaison et la colonne « signif » si cette liaison ou si, ce coefficient sont significatifs. Un signe positif du coefficient montre que la variable explicative tend à exercer un effet positif sur la variable expliquée, et les croix de la colonne « signif » montrent si l'effet mesuré par le coefficient est significatif (une croix signifiant qu'une telle intensité de liaison se produirait au hasard dans moins de 5% des cas, deux croix dans moins de 1% des cas, trois croix dans moins de 0,1% des cas sur 1000 : autrement dit plus la part de hasard est réduite en passant de 5% à 0,1% sur 1000 plus la variable exerce un effet significatif) : si l'on prend par exemple le modèle 4 on note que :

- Les autres facteurs étant maintenus constants (toutes choses égales par ailleurs), en prenant comme référence l'école IMON, les doctorants de l'école DSP ont tendance à émettre des taux de satisfaction à l'égard de leur directeur de thèse significativement supérieurs (signe positif du coefficient et trois croix dans la colonne « signif »), les doctorants des autres écoles n'émettant pas des taux de satisfaction différents de ceux qui sont exprimés par les doctorants de IMON)
- Les autres facteurs étant maintenus constants (toutes choses égales par ailleurs), par rapport aux hommes qui sont pris en référence, les femmes ont tendance à émettre des taux de satisfaction systématiquement et significativement moins élevés.
- Les autres facteurs étant maintenus constants (toutes choses égales par ailleurs), les doctorants titulaires de la fonction publique sont significativement plus satisfaits que les autres,
- Les autres facteurs étant maintenus constants (toutes choses égales par ailleurs), on n'observe pas de différence entre les doctorants étrangers et les autres.
- Au total, ces variables expliquent 10% de la variété des probabilités de réponses.

Variables / modèles		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
De référence	Actives	Coeff	Signif	Coeff	Signif	Coeff	Signif	Coeff	Signif	Coeff	Signif
Ecoles doctorales : IMON	DSP	-0,681	+	-2,684	+++	-2,34	+++	+1,24	+++	-0,569	NS
	GEF	-0,690	NS	-0,715	NS	-1,716	++	+0,41	NS	-0,165	NS
	LIS	-0,715	+++	-3,167	+++	-2,09	+++	+0,36	NS	-0,429	NS
	Carnot	-0,569	NS	-0,438	NS	-0,37	NS	+0,39	NS	-0,348	NS
	SVS	-0,046	NS	0,908	+++	-0,597	NS	+0,19	NS	-0,597	+
Homme	Femme			-0,552	+++	-0,637	+++	-0,41	+		
Mention bacc : Abien Q 11	T bien							+0,09	NS		
	Bien							+0,56	NS		
	Passable							+0,02	NS		
	Oral							-0,10	NS		
Année inscription : Q 16	1998	-0,146	NS			-0,167	NS	-0,259	NS		
	1997	-0,421	NS			-0,703	+	-0,422	NS		
	1999	-0,228	NS			-0,974	+	-0,714	+		
	1995	-0,610	+			-0,179	NS	-0,584	+		
Les autres Q 17	Titulaire fonction publique							+0,81	++		
Français	Etrangers							+0,52	NS	-1,2	+++
Choix d'un autre Q 43	Direct thèse					+1,69	+++				
	Chercheur					+1,26	+++				
	Doctorants					+0,41	NS				
	Techniciens					+0,89	+				
N'a as dû retarder projets perso Q 52	Retard projet perso									+0,54	+++
Moyennement satisfait Dir thèse Q 45	Très satisfait									-0,530	NS
	Très insatisfait									+1,22	+++
Insatisfait des cond sociales du labo	Satisfait des cond sociales du labo									-0,49	+
DEA Bourgogne	DEA hors Bourgogne	-0,391	NS	-0,847	+++						
Salariés	Situation précaire	-0,394	NS	+0,63	+						
% d'explication de la variance		22 %		38 %		41,6%		10,4 %		29,6 %	

Modélisations :

Modèle 1 : satisfaction des conditions matérielles de recherche : explication de la probabilité de se déclarer satisfait ou très satisfait des ressources documentaires mises à disposition par le laboratoire (question 24)

Modèle 2 : satisfaction des conditions matérielles de recherche : explication de la probabilité de se déclarer satisfait ou très satisfait d'avoir accès aux ressources informatiques mises à disposition par le laboratoires, de disposer d'une adresse électronique et de locaux spécifiques doctorants (questions 21, 22 23).

Modèle 3 : satisfaction des conditions sociales de recherche : explication de la probabilité de se déclarer intégré dans l'équipe du laboratoire (questions 18,19,20,44).

Modèle 4 : satisfaction de l'encadrement de recherche par le directeur de thèse: explication de la probabilité de se déclarer satisfait ou très satisfait de l'accueil, de la disponibilité en temps et sur le plan intellectuel et de l'aide méthodologique et théorique (question 45).

Modèle 5 : explication de la probabilité de déclarer que l'on a déjà eu l'intention d'arrêter la thèse (question 51).

Les cases colorées correspondent aux variables qui n'ont pas été testées dans les modèles.

La lecture des cinq modèles présente des régularités qui méritent d'être soulignées :

- Tous les modèles sont globalement significatifs, autrement dit, la part de variété des réponses expliquée par le modèle ne se produit pas au hasard.
- On note un effet significatif de l'appartenance aux écoles doctorales : l'école IMON qui est toujours prise en référence dans les modélisations a tendance à « produire » des taux de satisfaction sur les conditions matérielles et sociales systématiquement plus élevés que les autres écoles (les autres facteurs étant maintenus constants). Cette observation est surtout vérifiée et systématique par rapport à DSP et LIS.
- Toujours au niveau de l'effet école et en référence à IMON : DSP a tendance à produire des taux de satisfaction plus élevés au niveau de l'encadrement par le directeur de thèse (les autres facteurs étant maintenus constants).
- Les femmes émettent des opinions assez systématiquement différentes de celles des hommes. Leurs taux de satisfaction semblent systématiquement inférieurs à ceux des hommes par rapport aux conditions qui leur sont faites dans les laboratoires : tant au niveau des matériels mis à disposition qu'au niveau du collectif de recherche.
- La même différence est observée entre doctorantes et doctorants quant à l'encadrement qu'elles jugent systématiquement de manière plus négative.
- Il existe, en troisième cycle universitaire comme dans beaucoup de milieux professionnels et scolaires, un effet sexe (les autres facteurs étant maintenus constants).
- Plus l'année d'inscription est lointaine (la référence étant une première inscription en 1999), plus les taux d'insatisfaction ont tendance à progresser (les autres facteurs étant maintenus constants).
- Le fait d'avoir obtenu son DEA hors de l'université de Bourgogne est associé à une insatisfaction significativement plus élevée que celle exprimée par les DEA obtenus à l'université. Les conditions matérielles offertes par les laboratoires de l'université seraient-elles si différentes de ce qui est offert ailleurs que les nouveaux arrivants seraient déçus ? Ou bien ne leur porte-t-on pas la même attention matérielle ?
- A l'inverse, les doctorants en situation précaire (sans revenu ou ne disposant que de quelques vacances) expriment, par rapport aux conditions matérielles offertes par les laboratoires une satisfaction significativement supérieure (toutes choses égales par ailleurs) aux doctorants bénéficiant d'un revenu.